



**COMBIEN DE TEMPS ENCORE
LA FRANCE VA T-ELLE RESTER UNE DESTINATION SÛRE
POUR LES CRIMINELS CONTRE L'HUMANITÉ ?**

Monsieur le Premier ministre, quatre failles de notre loi empêchent la France de poursuivre tout auteur de génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre, qui viendrait sur son territoire. La proposition de loi Sueur qui comblerait ces failles a été adoptée par le Sénat à l'unanimité en février 2013. Depuis plus de trois ans elle attend d'être soumise à l'Assemblée nationale. Il est urgent que ce texte soit débattu et voté.

amnesty.fr/impunite

